



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Cabinet
Bureau de la
Représentation de l'État**

Le préfet

à

Mesdames et Messieurs les maires de
Moselle
s/c de Madame et Messieurs les
sous-préfets d'arrondissement

Metz, le **10 MARS 2021**

OBJET : Journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme, le 11 mars

Le 11 mars 2021, le Chef de l'État présidera, à Paris, une cérémonie d'hommage aux victimes du terrorisme, faisant ainsi suite à sa décision de février 2019 d'instaurer une commémoration annuelle pour les victimes d'attentats en France et aux victimes françaises d'attentats commis à l'étranger. Cette journée nationale d'hommage a lieu, de façon symbolique, le même jour que la journée européenne des victimes du terrorisme. Cela fait ainsi écho à la communauté de destin qui unit les États membres de l'Union européenne face au terrorisme. Le décret n°2019-1148 du 7 novembre 2019 dispose par ailleurs que des cérémonies analogues peuvent être organisées dans chaque département, en lien avec les associations de victimes et les partenaires locaux.

Vous êtes invités à vous associer à cette journée en organisant un moment d'hommage, dans votre commune, dans le respect des gestes barrières.

Mes services se tiennent à votre disposition sur ce sujet.

Le préfet,

Laurent Touvet